



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL**

de la séance du 8 octobre 2019 à 16h30
Salle de conférence du Décanat, Sciences II

Présents : D. Picard, T. Bürgi, T. Soldati, S. Rudaz, L. Caricchi, C. Bonvin, Y. Velenik, E. Samankassou, G. Schneeberger, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Gariglio, E. Peev, M. Logeais, J. Moser, S. Muller, L. Marques

Le Président devant être élu, le doyen d'âge, le Pr D. Picard, présidera la séance jusqu'à l'élection.

1. Excusés et invités

Excusés : D. Buchs, E. Huysecom, C. Charbonnel, J.-P. Wolf, L. Guénée, H. Boutin, C. Mallet, A. Moscariello

Invités : J. Lacour, B. Schaller, J.-L. Wolfender

2. Annonce des divers

- M. Logeais annonce avoir 4 points.
- Le point 13 sera traité à la prochaine séance.

3. Adoption du procès-verbal du 25 juin 2019

Mme J. Moser annonce les corrections suivantes :

Evaluation des enseignements : Le Vice-doyen Wolfender aura désormais accès aux évaluations des enseignements tout comme le Doyen. Il pourra ainsi faire un retour sur les cours insatisfaisants directement aux sections et départements concernés.

Eliminations : Un délai supplémentaire d'un mois peut être accordé selon les circonstances (p.ex. si une audition est nécessaire). Le projet de loi du Grand Conseil indique que les étudiants éliminés peuvent continuer leur formation au moins aussi longtemps que l'opposition interne n'a pas été tranchée, à moins qu'un intérêt public prépondérant ne s'y oppose (effet suspensif de la décision d'élimination). Le retrait de l'effet suspensif pourrait être prononcé si l'intérêt public est prépondérant par rapport à l'intérêt de l'étudiant.

Soumis au vote, le procès-verbal est adopté avec les corrections à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

- Le Pr D. Picard souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du corps étudiants : E. Peev, C. Mallet et H. Boutin
- Les points 15, 16, 17 et 18 seront traités en début de séance.
- La Vice-doyenne C. Bonadonna, présidente de la Commission de sécurité de la Faculté, demande au corps étudiants de bien vouloir désigner un représentant pour être membre de la commission. Il y a en principe 2 séances par année et la charge n'est pas très lourde.

5. Communications du Doyen

- Les Professeurs Mayor et Queloz ont reçu le Prix Nobel. Le Rectorat souhaite les faire venir pour le DIES et le Doyen essaiera de les faire venir pour la Cérémonie de remise des diplômes. Le Pr D. Picard souligne que les doctorants peuvent aussi avoir un Prix Nobel, car le Pr Queloz était le doctorant du Pr Mayor lorsqu'ils ont fait la découverte des exoplanètes.



- Acide picrique : la situation a été gérée avec efficacité en Faculté des sciences, grâce à notre inventaire des produits chimiques, nous avons eu une bonne vision sur la localisation et la quantité d'acide picrique en Faculté. Le dossier est suivi par la Pre Bonadonna et des collègues des sections. Certains échantillons ont déjà été déplacés et une élimination d'échantillons supplémentaires est à venir de façon contrôlée, comme au CMU.
- Expérimentation animale, votation du 24 novembre : les partis politiques ne souhaitent pas participer à des campagnes publiques. Le Doyen regarde avec le Rectorat pour aider à la création d'un comité de soutien pour la défense des intérêts scientifiques en s'opposant à cette initiative. Le Vice-doyen Wolfender a accepté d'être membre de ce comité.
- Le règlement du Prix de doctorat pour la Chimie & biochimie a été validé par le Rectorat. Pour les Sciences de la Terre, des précisions doivent être apportées.
- Mise à jour de la directive sur le calendrier académique : Les examens seront désormais formellement possibles le samedi et cela concernera principalement les facultés de médecine et de droit. Le Décanat n'est pas en faveur d'un tel développement en Faculté des sciences.
- Ouverture du compte Twitter de la Faculté : Le Dr Massimo Caine en est le responsable. Il travaille également sur la création d'un compte LinkedIn pour permettre, en outre, des interactions suivies avec les alumnis.
- Le projet de l'Atrium a été présenté par le Vice-doyen Renner au CRD. Le Rectorat a trouvé le projet excellent et serait prêt à garantir la demande de financement auprès du Fonds Général entre CHF 400'000 et 500'000.-. Le Décanat essaye d'obtenir un financement complémentaire pour atteindre le montant de 1.3 mio auprès des fondations habituelles. L'une d'entre elles a déjà accepté d'entrer en matière pour une partie.
- Le Doyen rappelle l'article du R-pers : « *Les UPER peuvent autoriser les professeurs honoraires à dispenser des enseignements, à administrer des examens relatifs à un ou des enseignements qu'ils ont dispensés et à diriger des thèses* ».

La participation aux enseignements n'est donc pas une prérogative automatique des professeurs honoraires. Il faut demander l'autorisation du Doyen, y compris pour les professeurs honoraires d'autres facultés qui souhaiteraient enseigner dans notre Faculté.

- Il y a cette année 18'000 étudiants à l'Université, soit une augmentation de 4,5%, ce qui devient problématique pour le taux d'occupation des salles et des laboratoires d'enseignement. En Faculté de médecine, tous les cours de 1^{ère} année sont en live streaming sur Mediaserver. La possibilité est donc offerte en Faculté des sciences également, à discuter selon les besoins. Le Dr P.-Y. Morgantini explique qu'actuellement il est possible de streamer ce qui est projeté, mais pas ce qui est écrit au tableau noir. M. Logeais demande s'il serait possible de filmer le cours. P.-Y. Morgantini répond que l'image n'est pas nette et qu'il faut que le professeur accepte d'être filmé.
- Pondération 2019 et informations budgétaires : 60% de la pondération demandée en juin dernier par les sections et départements ont été accordés.
Pour la COB, le Rectorat espérait 12 millions sur 4 ans et n'aura finalement que 8 millions, par contre les crédits de renouvellement devraient revenir au niveau des années précédentes, soit 50 millions sur 5 ans.
COB4 et arbitrages 2020, 4.5 millions ont été demandés par la Faculté et 459'640 CHF ont été accordés, ce qui, considérant la pression actuelle sur la COB est un résultat pas si négatif, selon le Doyen.
- Evaluations des enseignements : le Vice-doyen Wolfender indique que les professeurs dont l'enseignement n'était pas satisfaisant ont été contactés. Suite à la dernière séance du Conseil participatif, un groupe de travail a été constitué pour améliorer le processus des évaluations de cours. Le Vice-doyen Wolfender a demandé à Mme Mallory Schaub de faire partie de ce groupe. La première séance aura lieu prochainement. Il a également demandé à ajouter ce point à l'ordre du jour de la commission de l'enseignement qui aura lieu en novembre.



- Convention de prestations Sciences : la convention entre l'ISE et la Faculté des sciences a été signée. Une discussion est en cours pour en faire une avec le CUI.
- Le Doyen demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Désignation d'un membre du corps étudiants au sein de la Commission des 1ers renouvellements en remplacement de M. Raphael Lutz (après les divers).
- M. Logeais signale un problème de place pour les étudiants dans le bâtiment de Battelle. L'ancienne bibliothèque a été aménagée pour pouvoir accueillir 80 personnes, mais le cours qui est donné comporte plus de 80 étudiants venant du CUI et de la Faculté des sciences. E. Peev signale également que les laboratoires de chimie ne sont plus adaptés aux travaux pratiques. Le Doyen indique qu'aux Etats-Unis, les travaux pratiques sont dédoublés et qu'il faudrait peut-être en faire de même à la Faculté. Il s'agit d'une réflexion qu'il doit mener au Décanat. Concernant le manque de place à Battelle, ceci sera rapporté à la directrice du CUI, la Pre Di Marzo.

Il est demandé si les plans du nouveau bâtiment de physique et mathématiques sont disponibles. Le Doyen répond qu'il demandera aux personnes en cheffe et explique que le bâtiment ne sera pas construit avant 10 ans et que les plans sont amenés à évoluer. Le Doyen propose de mettre un point à la prochaine séance du Conseil participatif pour présenter les plans du bâtiment par le Vice-doyen Renner.

Une discussion s'engage sur les TP (travaux pratiques).

6. Election du président du Conseil participatif de Faculté pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021

Le Quorum est atteint.

Le Pr E. Huysecom, président sortant, se présente à nouveau. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Soumis au vote à bulletins de secrets, le Pr E. Huysecom est réélu président (16 oui, 0 non, 1 abstention 1 nul).

Le Pr E. Huyscom étant absent, le Pr D. Picard continue à présider la séance jusqu'à l'élection du vice-président.

7. Election d'un vice-président du Conseil participatif

Le Dr S. Gariglio, vice-président sortant, se présente à nouveau. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Soumis au vote à bulletins secrets, le Dr S. Gariglio est élu vice-président (15 oui, 0 non, 2 abstentions)

Le Dr S. Gariglio préside la deuxième partie de la séance.

8. Renouvellement des membres du Bureau

L. Truscello ne faisant plus partie du Conseil participatif, le siège du corps étudiant au sein du bureau doit être repourvu.

E. Peev se porte volontaire.

Soumis au vote, E. Peev est désignée membre du Bureau à l'unanimité (15 oui, 0 non, 0 abstention)

Les membres du Bureau sont donc : Pr E. Huysecom, président, Pr J.-P. Wolf, S. Muller, Dr S. Gariglio et E. Peev (mandat de 2 ans).

8bis Remplacement de Mme Rebecka Sax et M. Nicolas De Angelis, membres du corps étudiants

La proposition est la suivante : Elif Ceylan (Informatique) et Jérémie Martin (Informatique).

Les noms seront affichés après la séance. Sous réserve d'une opposition, au sens de l'article 45 du Statut de l'Université, formée dans le délai d'opposition de 30 jours (à compter du premier jour de l'affichage), les candidats sont réputés élus.

9. Récolte de l'avis des 3 corps – clarification



Le Doyen explique qu'un document est en cours de finalisation et remercie Mmes Marques, Cors-Huber et Hausmann pour leur travail. Cette procédure est considérée comme un pilote qui pourrait être étendu aux autres facultés. Le Doyen explique les étapes de la procédure.

Le Pr T. Soldati demande si le professeur évalué a un droit de réponse sur l'analyse. Le Doyen répond par la positive en expliquant qu'il sera entendu par la commission en cas de soucis majeurs.

En cas d'avis négatif, il est demandé s'il y a une possibilité de reporter un renouvellement d'une année. Le Doyen explique que pour la fonction de PO le délai de préavis est déjà d'un an. Le Règlement du personnel ne permet pas de reporter un mandat, par contre, il est possible de faire des renouvellements avec un rapport à mi-mandat ou des renouvellements conditionnels.

La Pre C. Bonvin demande, si en cas de problèmes, le Collège des professeurs peut demander plus d'information. Le Doyen répond qu'en cas de problèmes relevés et si la commission s'oriente sur un rapport négatif, un procès-verbal d'audition du professeur évalué sera établi et transmis au Collège des professeurs ainsi que des commentaires éventuels de la personne concernée. Le Doyen précise que le procès-verbal d'audition ne mentionnera pas les noms des personnes ayant formulé un avis négatif.

Le Dr X. Perret demande si les personnes qui formulent des avis négatifs savent que leurs commentaires ont été pris en compte. Le Doyen répond par la positive, car elles peuvent être reçues par le Président de la commission. Il a lui-même reçu certaines personnes en tant que Président des Commissions des 1ers renouvellements et renouvellements subséquents, ce qui lui a permis d'avoir une autre vision sur certaines pratiques.

10. Renouvellement de la Commission de l'égalité

Le Doyen explique qu'il n'y avait pas de réglementation pour la Commission de l'égalité dans le Règlement d'organisation de la Faculté. Suite à la dernière correction de ce règlement, cette commission a été intégrée. Désormais, les noms des membres doivent être proposés au Conseil participatif.

La liste suivante a été établie avec l'aide de B. Mantilleri, J. Labarth et la Pre P. Paruch, ancienne présidente :

- Virginie Hamel, BICEL
- Roman Ulm, BIVEG
- Clément Mazet, CHIOR
- Céline Besnard, CHIMIE
- Amalia Isabel Poblador Bahamonde, CHIOR
- Patrycja Nowak-Sliwinska, FARMA
- Olivier Jordan, FARMA
- Anna Sfyrla FINUC
- Jérôme Kasparian, GAP
- Corinne Charbonnel, ASTRO
- Daniel Olivier Schaerer, ASTRO
- Tatiana Smirnova, MATH
- Rossana Martini, TERRE
- Costanza Bonadonna, TERRE

La nouvelle présidence sera élue lors de la première séance de la commission.

E. Peev demande s'il y a des projets en cours. Le Doyen indique que la Pre A. Sfyrla souhaite proposer un moyen de garde pour les enfants de plus de 6 ans et faire des après-midis SCOPES pour les enfants.

11. Clarification sur les rémunérations et cahiers des charges des assistants DIP, FNS et ERC – information sur le projet de loi rédigé par la Vice-rectrice Galliot

Il est proposé d'inviter la Vice-rectrice B. Galliot à la prochaine séance afin de présenter ce point.

Le Doyen attire l'attention sur les cahiers des charges notamment sur le taux de l'enseignement qui peut parfois être de 20% ou 30 % selon les différentes disciplines.

12. Point sur la participation à la vie associative au sein de la Faculté

M. Logeais indique qu'il a préparé un modèle d'attestation et souhaiterait avoir l'accord du Doyen. Le Doyen demande si ce document a été vu par M. X. Ravinet, graphiste. M. Logeais va vérifier.



Ce point sera remis à la prochaine séance avec les modalités d'attribution.

13. Gestion par la Faculté des retours du personnel après des absences prolongées

Ce point est reporté à la prochaine séance.

14. Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire, mineure mathématiques

Le Pr Y. Velenik présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Dr X. Perret propose de rajouter la mention « au minimum » devant la note de 4. Le Pr Y. Velenik prend note de la correction et la transmettra à la personne concernée.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non, 0 abstention)

15. Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire, mineure sciences de la Terre

Le Pr L. Caricchi présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non, 0 abstention)

16. Proposition de modification du règlement du Doctorat en astronomie et astrophysique

Le Pr D. Schaerer présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Dr X. Perret demande si les étudiants seront prévenus qu'ils peuvent rester sous l'ancien règlement. Le Pr D. Schaerer répond par l'affirmative et précise que l'information a été communiquée la semaine passée.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non, 0 abstention)

17. Proposition de modification du plan d'études du Master en astrophysique

Le Pr D. Schaerer présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non, 0 abstention)

18. Proposition de suppression de la Master en études avancées (MAS) en astronomie et astrophysique

Le Pr D. Schaerer présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non, 0 abstention).

19. Divers

- M. Logeais demande s'il y eu un suivi de la pétition pour les places de vélo couvertes. Le Doyen explique qu'au 1^{er} sous-sol du parking de Sciences II, il y aura un espace sécurisé avec badge pour 80 vélos. Cet espace coûtera CHF 50.- par année. Le Vice-doyen Renner fera un rappel pour mettre un haut-vent le long du bâtiment de Sciences III. Le Doyen rappelle que le trottoir appartient à la Ville, ce qui complique les discussions.
- M. Logeais indique qu'une section se plaint de n'avoir qu'un seul micro-onde. Le Doyen indique qu'il peut accorder un soutien financier.
- S. Mueller demande à quelle date les travaux dans le sous-sol du parking de Sciences III seront finis. B. Schaller répond que les travaux seront finis pour février 2020. Dans le cadre des réaménagements des bâtiments, notamment avec la construction du nouveau bâtiment, le Dr X. Perret demande si les espaces pour des parkings à vélos sont également prévus. Le Doyen pense que oui, car la fondation qui finance ce projet est très en faveur de la mobilité douce. S. Mueller demande si des parkings pour voitures seront également créés. Le Doyen ne pense pas mais demandera au Vice-doyen Renner de se renseigner pour la prochaine séance.

20. Point ajouté par le Doyen : Désignation d'un membre du corps étudiants au sein de la Commission des 1ers renouvellements en remplacement de M. Raphael Lutz



Le Doyen explique que M. Lutz est très difficile à joindre et la commission a besoin de l'avis du membre étudiants. Il demande au corps étudiants de bien vouloir lui désigner un remplaçant.

Prochaine séance : 28 janvier 2020

Prochaine séance du Bureau : 3 décembre 2019